



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Mardi 21 novembre 2017

En direct du Comité Directeur du CD62TT

Les Membres du Comité Directeur du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table se sont réunis le lundi 20 novembre 2017 à 18h30 à la Maison des Sports à ANGRES.

Au cours de cette réunion, les Membres présents ont :

- Accueilli les 3 nouveaux Membres élus du Comité Directeur
 - o M. Jean-Claude DALONGEVILLE
 - o M. Christophe LOBSTEIN
 - o M. Daniel POULLY
- Approuvé les procès verbaux:
 - o De la réunion de rentrée du 2 septembre 2017 à ISBERGUES
 - o De l'Assemblée générale du 23 septembre 2017 à SAMER
- Nommé les nouveaux Membres aux fonctions suivantes :
 - o M. Jean-Claude DALONGEVILLE devient responsable du Grand Prix des Jeunes du Crédit Agricole et remplace dans cette fonction Gérald OLIVARES.
 - o M. Christophe LOBSTEIN devient le Président de la Commission technique départementale et Vice-président du pôle technique du CD62TT.
 - o M. Daniel POULY est chargé du suivi des épreuves et actions départementales
- Entendu le Président du CD62TT, Secrétaire général de la Ligue Hauts-de-France faire le compte-rendu de la réunion des Présidents des Comités départementaux de la Ligue, constatant l'impossibilité d'un travail en commun sur les stages pour les jeunes joueuses et joueurs de la Ligue.
- Décidé que le CD62TT ne sélectionnera pas de délégation pour les Interdépartementaux.
- Entendu les Comptes-rendus des stages locaux, départementaux, spécifiques aux Poussins ainsi que les rassemblements PES, et le nouveau dispositif de la détection départementale, effectués par le coordinateur technique départemental.
- Pris note des 3 sorties nationales et internationales des délégations du Pas-de-Calais :
 - o Champagne-Ardenne (fait en août septembre)
 - o MiniCom's à Chartres en décembre 2017
 - o Internationaux de Liège en avril 2018
- Entendu Jean-Pierre CONDETTE, Trésorier général faire le point des finances du Comité et indiqué que des économies doivent impérativement être effectuées.
- Entendu Bernard KAZMIERCZAK, Président de la CSD62 et Vice-président du pôle Sportif faire le bilan de la réunion des capitaines du 15 septembre 2017 en analysant les questions posées, faire le bilan des 4 premières journées du championnat par équipes en indiquant :
 - o L'exclusion pour forfait général de l'équipe 2 de RANG-DU-FLIERS en D1 B
 - o L'exclusion pour forfait général des équipes ANGRES 2 et PONT A VENDIN 4Toutes ces équipes sont les dernières équipes des clubs cités
Il rappelle que l'envoi des feuilles de rencontre du championnat par équipes n'est plus obligatoire, même en cas de score à parité, seul l'envoi des originaux subsiste lorsqu'un incident est relaté au dos de la feuille de rencontre.
- Entendu Emmanuel MACHON, responsable du Critérium Fédéral départemental qui indique une augmentation de 37 joueurs inscrits pour le 2^{ème} tour et pose la question de la place de ces nouveaux inscrits dans les divisions du C.F.
- Nommé à partir de la 2^{nde} phase de la saison 2017/2018, Bernard CARON responsable du championnat des Jeunes en remplacement de Jan SCIESZYK.
- Confié à la CSD62 l'étude de la possibilité d'autoriser une équipe du championnat des Jeunes d'être composée de 2 joueurs ou joueuses de 2 clubs différents.

- Constaté que des Dirigeants de club s'octroient des arrangements du règlement dans le championnat des jeunes, sans en avertir qui que ce soit. Les équipes absentes aux dates prévues au calendrier officiel, seront déclarées absentes et les résultats ne seront pas pris en compte.
- Entendu Gérald OLIVARES, responsable du Grand-Prix des Jeunes du Crédit Agricole faire le bilan de la 1^{ère} étape et tenté d'apporter des solutions pour les jeunes joueuses ou joueurs esseulé dans leur catégorie.
- Adopté des précisions suivantes dans le règlement de l'épreuve :

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais organise en collaboration avec le Crédit Agricole Nord de France le **GRAND PRIX DES JEUNES DU CRÉDIT AGRICOLE**

Cette épreuve promotionnelle est réservée aux jeunes joueurs et joueuses des catégories suivantes :

- ♣ POUSSINS
- ♣ BENJAMINS
- ♣ MINIMES
- ♣ CADETS
- ♣ JUNIORS 1

licenciés à la Fédération Française de Tennis de Table.

Les joueurs qui n'ont jamais été licenciés à la FFTT ou qui sont licenciés dans une autre Fédération, peuvent participer à la 1^{ère} et/ou à la 2^{ème} étape, à la condition d'être munis de la fiche F1 (Autorisation parentale avec référence de l'assurance individuelle).

- Constaté l'inscription de 30 équipes à l'échelon départemental du Pas-de-Calais de la Coupe Nationale Vétérans (tableau A : 16 équipes, tableau B : 7 équipes, tableau C : 7 équipes).
 - o Préciser que les classements indiqués dans les fiches d'inscription doivent être les classements officiels de début de phase.
- Entendu Nathalie DESPREZ, Secrétaire générale indiquer les chiffres des licences au 31 octobre 2017
 - o Promotionnelles 706 (+23) Traditionnelles : 2777 (+51) Tous types : 3483 (+74) Inscrits au CF : 270 (-53), Événementielles : 2 (-135) les licences de l'action estivale « Ping au Camping » ne sont pas encore enregistrées (plus de 400 licences).
- Décidé d'attribué au club du PPC MARCK l'organisation de l'échelon départemental du Championnat de France Vétérans qui se déroulera le dimanche 7 janvier 2018 et de remercier les 5 autres clubs ayant postulé.
- De renouveler le challenge « découverte du ping 8 / 11 ans » pour la saison 2017/2018
- Entendu Pierre-Alain BAYART faire le compte-rendu des actions avec les CHRS du Pas-de-Calais :
 - o WIMILLE
 - o MARQUISE
 Et bientôt dans le Lensois et le Béthunois.
- Entendu Michel CNOCKAERT faire le compte-rendu des actions avec le Comité Départemental du Pas-de-Calais du Sport Adapté
 - o Le pôle d'animation et de perfectionnement (2 rassemblements sont passés (30 septembre et 18 novembre 2017, 2 sont en préparation : 24 mars et 23 juin 2018)
 - o Les tournois départementaux (le 10 février à SAINT-OMER, le 28 avril 2018 à DIVION)

Fin de la réunion à 21h30

Nathalie DESPREZ



Secrétaire générale

Michel CNOCKAERT



Président du CD62TT



www.cd62tt.com



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34

Page 2 sur 2



cdtt@sport62.fr